

Formation recyclage préparation à l'habilitation électrique pour du personnel électricien - basse tension

L'habilitation électrique est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'un personnel placé sous sa direction à réaliser, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont affectées. L'habilitation du travailleur n'est pas directement liée à sa position hiérarchique, ni à sa qualification professionnelle.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Permettre au stagiaire de réactualiser sa connaissance et maîtrise des prescriptions de sécurité électrique selon la tâche qui lui a été confiée.

Public Visé

Formation pour le personnel électricien devant intervenir dans un environnement électrique et/ou ayant besoin de pénétrer dans un local réservé aux électriciens pour y effectuer des travaux d'ordre électrique ou des interventions générales ou des manoeuvres de consignation

Pré Requis

Etre titulaire d'un titre d'habilitation électricien en cours de validité

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Maintenir ses connaissances concernant les dangers de l'électricité
- Maintenir et actualiser ses savoirs en matière de prescriptions et procédés de prévention du risque électrique conformément à la norme NFC 18510

Parcours pédagogique

- 1 CITER les principaux effets du courant électrique et les conditions d'électrisation
 - Les accidents d'origine électrique : le risque de contact direct ou indirect, les phénomènes d'arc
 - Les risques corporels : les brûlures, la téτανisation musculaire, l'électrolyse du sang
 - Les moyens de protections :
 - o Contre le risque de contact direct : obstacle, isolation, éloignement
 - o Contre les contacts indirects : les dispositifs différentiels, la liaison équipotentielle, le rôle de la terre
- 2 DECRIRE le principe de l'habilitation et DONNER la définition des symboles d'habilitation
 - Les différents domaines de tension : leurs noms et limites
 - Les zones d'environnement : leurs noms et limites
 - Les différents symboles d'habilitation : définition, rôles et responsabilités
 - Les prescriptions associées aux zones de travail
- 3 CITER les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique et DECRIRE les séquences de mise en sécurité d'un circuit
 - L'analyse du risque
 - Les mesures de protection :
 - o La consignation, la mise hors de portée, la mise hors tension
 - o Les EPI, EPC
 - o La V.A.T.
- 4 CITER les équipements de protection collective et leurs fonctions
 - Le balisage de la zone de travail
- 5 CITER les équipements de protection individuelle et leurs fonctions
 - Les EPI
 - Leur emploi et l'entretien
- 6 DECRIRE la conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie dans l'environnement électrique

- Art 13 de la NFC 18-510
- Extincteur à utiliser
- Notions de 1er secours
- 7 RECONNAITRE les différentes fonctions des matériels électriques BT et TBT
- La séparation
- La protection
- La commande
- 8 CITER les documents et les acteurs concernés par les manœuvres de consignation
- Les acteurs
- Les documents
- 9 DECRIRE et REALISER les opérations de consignation
- La consignation en une étape
- La consignation en deux étapes
- 10 CITER les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
- Les travaux hors tension réalisés sur les ouvrages ou les installations
- Les travaux hors tension réalisés après consignation
- Ascension et travaux sur les supports de lignes aériennes
- Travaux sur les canalisations isolées
- 11 RECONNAITRE les critères qualifiant les interventions élémentaires et générales et en CITER les limites
- Les critères généraux d'une intervention BT
- Les critères spécifiques d'une intervention élémentaire BT
- 12 CITER les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux travaux et intervention en BT
- Le matériel et l'outillage :
 - o Les conditions d'utilisation et de vérification des outils électroportatifs à main
 - o Les risques liés à leur utilisation et manipulation dans l'environnement électrique
- 13 CITER les documents utilisables dans le cadre des travaux hors tension et des interventions
- Les autorisations d'accès
- Les instructions de sécurité
- L'attestation de consignation
- L'avis de fin travail
- 14 DECRIRE le déroulement des interventions BT générales
- L'étape 1 : recherche de localisation des défauts
- L'étape 2 : élimination du défaut, réparation ou remplacement de l'élément défectueux
- L'étape 3 : réglage et vérification du fonctionnement du matériel électrique ou de l'appareil après réparation
- 15 DECRIRE le déroulement des travaux
- L'organisation, la délimitation et la signalisation de la zone de travail
- L'élimination du risque de présence de tension
- Mise en pratique, être capable :**
- D'analyser les risques électriques, principe d'action
- De rédiger les documents applicables
- De mettre en œuvre les opérations définies dans le titre d'habilitation
- D'assurer la surveillance des travaux d'une zone d'essais
- De protéger la zone de travail
- D'évoluer dans une zone protégée
- De rendre compte des difficultés rencontrées
- D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie

Les objectifs 1 à 6 sont abordés quel que soit le titre d'habilitation (Ils correspondent au tronc commun 2 de la NFC 18-510) ils sont complétés par les objectifs 7 à 9 pour le titre BC, 7 à 12 pour le titre BR, 7 à 15 pour le titre B1, B1V, B2 et B2V.

Méthodes pédagogiques

Nous privilégierons les méthodes participatives et expérientielles pour une approche pédagogique optimale.

Moyens pédagogiques

- Salle de formation
- Vidéo
- Présentation d'appareillage et de matériel de sécurité
- Exercices pratiques sur maquette

Qualification Intervenant-e-s

Formateur électricien avec plus de 10 ans d'expérience.

Méthodes et modalités d'évaluation

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont : questionnaire à choix multiples (QCM) et exercices pratiques. A l'issue de cette évaluation une attestation de formation sera délivrée au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Sanction formation

Formation Habilitation électrique électricien Recyclage



Durée

10.50 Heures **1.5** Jours Groupe de 8 Personnes

Effectif

Durée de mise en pratique : 3.50 Heures



Contactez-nous !

CYRIL LARCHEVEQUE
Responsable commercial

Tél. : 0473511529

Mail : drtformation@jakubowski-france.fr